

18^e édition



جمعية أطباء الأمراض الرثية
Association des Rhumatologues

Printemps de Rhumatologie



Dossier de Sponsoring

21 - 22 Février

Savoy le Grand Hôtel

2025

Thèmes

- Imagerie
- Rhumato-Gériatrie
- Ostéoporose
- RIC; Rhumatologie Interventionnelle
- Thérapeutique
- Conférences d'actualités
- Conférence du Printemps
- Concours quiz imagerie ostéoarticulaire et e-posters

Agence Beyond Com

GSM : (+212) 661 909 865

Tél. : (+212) 522 755 756

beyondcom.3c@gmail.com





Dossier de SPONSORING

Mot du Président	04
Membres du bureau	05
Comité scientifique et d'organisation	06
Frais d'inscription et d'hébergement	07
Frais de sponsoring	08
Plan d'exposition	09
Termes et conditions générales	10



De nombreuses nouveautés vous attendent

Des newsletters vous seront communiquées
régulièrement via :

L'application du congrès



Le site web du congrès





Mot du Président

Dr Mustapha Manass
Président de l'ARM

Chers amis et collègues,

Nous sommes vraiment heureux et très honorés de vous accueillir à cette 18^{ème} édition de notre Printemps de Rhumatologie qui se tiendra cette année les 21 et 22 février 2025 au Savoy Le Grand Hôtel Marrakech

Ce rendez-vous annuel nous permet non seulement de faire le point et le plein d'actualité et de pratique rhumatologique, mais également d'échanger, d'interagir et de s'épanouir. L'édition de cette année comporte un programme riche et diversifié avec pas moins de 6 sessions thématiques phares de notre spécialité : Imagerie, rhumato-gériatrie, ostéoporose, RIC, rhumatologie interventionnelle et thérapeutique. Le programme est également enrichi de deux conférences d'actualité dédiées à l'arthrose et au lupus, de notre conférence du Printemps consacrée cette année à un thème d'intelligence artificielle sans oublier notre classique concours : Quiz imagerie

ostéoarticulaire, le symposium satellite et les e posters. Enfin, notre session hommage célèbre également cette année une personnalité qui a beaucoup donné à notre Association et à la Rhumatologie Marocaine.

Les deux jours de débats et d'échanges fructueux vont être animés par une vingtaine de conférenciers de renom sollicités nationaux et internationaux, offrant aux participants l'opportunité d'échanger des connaissances de pointe, de discuter des dernières avancées et de partager des expériences précieuses.

Nous souhaitons réellement que cette 18^{ème} édition réponde à toutes vos attentes et vos envies en matière d'organisation, de formation continue de qualité et d'épanouissement.

Nous vous remercions à l'avance et vous attendons enthousiastes et nombreux dans votre ville chaleureuse et accueillante de Marrakech.

Membres du Bureau



Président

Dr. Mustapha Manass

CHR Ibn Zohr, Marrakech

Tél: 05 24 384 315 / GSM : 06 63 172 015

E-mail: mmanass2000@yahoo.com



Secrétaire général

Dr. Ahmed Mougui

CHU Mohammed VI Manakech

Tél: 06 41 67 07 57

Email: a.mougui88@gmail.com



Trésorière

Dr. Nora Bendriss

Avenue Abdelkrim El Khattabi,

Résidence El Mouhendiz,

Bloc C, 1er étage, Appt 3 - Marrakech

Tél : 05 24 438 899

E-mail : cabinetbendriss@gmail.com

Comité scientifique et d'organisation

Pr. A. BELKHOU

Pr. I. EL BOUCHTI

Pr. S. EL HASSANI

Pr. M. GHAZI

Pr. R. NIAMANE

Dr. N. BENDRISS

Dr. M. MANASS

Pr. A. MOUGUI



جمعية أطباء الأمراض الرثية
Association des Rhumatologues



Frais d'inscription et d'hébergement

www.printempsarm.ma

		Inscription	Hébergement 2 nuitées		
Désignation		Pack I Inscription	Pack II Inscription 2 nuitées chambre single	Pack III Inscription 2 nuitées Chambre double	Pack IV Inscription 2 nuitées chambre twin (2médecins)
Vendredi 21 Février	Hébergement Chambre single en BB Chambre double en BB		1	1	1
	Forfait séminaire Pause café : après-midi Dîner	1 1	1 1	1 2	2 2
Samedi 22 Février	Hébergement Chambre single en BB Chambre double en BB		1	1	1
	Forfait séminaire Pause café : matin Déjeuner Pause café : après-midi Dîner de Clotûre	1 1 1 1	1 1 1 1	1 2 1 2	2 2 2 2
Montants en MAD		3500	6900	8500	10000

- L'inscription au congrès comprend :
Accès aux conférences, Cartable du congrès, Dîner du vendredi et Déjeuner du samedi plus un diner de clôture et 2 pauses-café.
- L'hébergement est prévu à Savoy le Grand Hôtel (ou équivalent).
- Fermeture de la plateforme d'inscription le 15 février 2025

**L'INSCRIPTION EST GRATUITE POUR
• LES MEMBRES DE L'ARM •**



Frais de sponsoring

www.printempsarm.ma

LES STANDS CONSTRUITS NE DOIVENT PAS AVOIR DE MURS LATÉRAUX

DESIGNATION	METRAGE	TARIFS
Sponsor Silver Stands	12 à 18 m ²	60 000
	8 à 10 m ²	40 000
	6 à 8 m ²	30 000
	4 m ²	20 000
Symposium : selon plage horaire disponible		70 000
Insertion Produit Sur la brochure du congrès	Sur la 2 ^{ème} page ou l'avant dernière page	20 000
	au milieu de la Brochure	10 000
Insertion Logo Sur la brochure du congrès	sur toutes les pages de la brochure (pour sponsor platinum)	40 000

Sponsor Gold	100.000 DHS	Sponsor Platinum	150.000 DHS
Priorité du choix de l'emplacement du stand - Stand 8 à 12m² (Selon le plan final) - Symposium - Insertion publicitaire (Produit) au milieu de la brochure		Priorité du choix de l'emplacement du stand - Stand 12 à 18m² (Selon le plan final) - Symposium - Insertion publicitaire (Produit) sur la 2^{ème} ou l'avant dernière page - Insertion Logo sur toutes les pages de la brochure	

- Le plan des stands sera bientôt disponible.
- Prière de consulter les termes et conditions du contrat sponsoring.
- Tous les stands doivent être construits
- L'agence met à votre disposition des tarifs préférentiels pour la construction de vos stands



Plan d'exposition

www.printempsarm.ma





Termes et conditions générales (sponsors)

1. Acceptation des Conditions

L'accès et l'utilisation de l'espace d'exposition au sein du congrès impliquent une adhésion inconditionnelle aux présentes conditions. Toute utilisation non conforme à ces conditions est strictement interdite.

2. Réservation d'un espace

La réservation de l'espace d'exposition au Congrès est soumise à l'approbation de l'agence organisatrice du congrès.

3. Coûts et paiement

Les frais d'exposition au congrès sont établis conformément aux modalités de paiement convenues entre l'Agence et l'exposant. Tout paiement doit être effectué en temps opportun, conformément aux termes convenus.

Les tarifs sont accordés sur la base des participations du partenaire au financement de l'évènement (symposiums, ateliers, métrage, prises en charge, la visibilité des stands) 1er confirmé, 1er servi.

4. Gestion des espaces

Pour une bonne gestion ergonomique de l'espace d'exposition, il est expressément interdit d'utiliser des supports de type "roll-up". Cependant, les sponsors ne souhaitant pas bâtir un stand, peuvent avoir recours à l'agence organisatrice pour un stand Backlight avec plancher à un prix avantageux.

5. Responsabilités de l'exposant

L'exposant est tenu de superviser, d'aménager et de maintenir son espace d'exposition conformément aux directives fournies par

l'Agence. Il est également responsable de la sécurité et de l'intégrité de son espace.

6. Propreté et maintenance

L'exposant est responsable de maintenir son espace d'exposition propre et en bon état tout au long de l'évènement.

7. Délais

L'agence organisatrice doit avoir les coordonnées de l'agence constructrice du stand du sponsor pour :

- Une bonne optimisation de la logistique organisationnelle ;
- Préparer les badges de l'équipe technique (nous communiquer les références des personnes concernées).

8. La maquette du stand

Les exposants doivent soumettre une maquette conforme aux conditions de l'agence organisatrice, afin d'assurer un espace exposition esthétiquement et ergonomiquement réussi. Cette maquette ne doit pas comporter des murs latéraux et doit respecter une hauteur de 2m30 à 2m50.

Les exposants doivent la communiquer à l'agence organisatrice pour une validation, deux semaines avant le congrès.

9. Travaux de construction

Les agences constructrices des stands doivent veiller à ce que les murs du stand soit bien fini, au niveau de la façade et du dos du stand.

Les travaux de menuiserie et la peinture au pistolet sont strictement interdits dans la salle d'exposition.

10. Montage et démontage des stands

L'Agence organisatrice du congrès alloue un créneau spécifique pour le montage et démontage de l'espace d'exposition. Les exposants doivent respecter strictement les dates et les horaires alloués. Tout dépassement de ce délai peut entraîner des retards dans la fluidité des préparatifs du congrès.

11. Décharge des véhicules

La plage horaire accordée à la décharge des véhicules des agences constructrices des stands doit être respectée afin d'assurer une bonne fluidité du congrès.

12. Modification du plan d'exposition

L'Agence se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'emplacement de l'espace d'exposition pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment des raisons logistiques.

13. Confirmation d'un espace stand et modalités de paiement

La confirmation d'un espace stand doit être faite par écrit selon un formulaire à télécharger de la plateforme d'inscription en ligne (Le lien vous sera communiqué par email).

14. Assistance durant le congrès

Un Exhibition manager est mis à votre disposition pour une meilleure assistance pré-congrès et au cours du congrès.

Disponible pour répondre aux questions des exposants, ainsi que pour les assister dans la planification et la logistique de leur participation.



Agence Beyond Com

GSM : (+212) 661 909 865

Tél. : (+212) 522 755 756

beyondcom.3c@gmail.com